



académie  
Grenoble



Le 1<sup>er</sup> mars 2018

direction des services  
départementaux  
de l'éducation  
nationale  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative

L'équipe enseignante de  
l'école XXXXXXXXXXXX

A l'attention de Mme XXXXX  
IEN XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Inspection de  
L'Education Nationale  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

École Élémentaire Publique

XXXXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone :  
XXXXXXXXXX

Mél :  
ce.XXXXXXX@ac-grenoble.fr

Madame l'inspectrice,

Nous vous adressons ce courrier pour exprimer notre soutien à notre collègue Mme XXXXXXX titulaire de la classe de CE2 dans laquelle est scolarisé XXXXXXX.

Vous avez été informée des démarches et des questionnements de notre collègue qui s'alarme de plus en plus de cette situation et nous ne souhaitons pas exposer de nouveau tous les faits par la présente.

Notre initiative est aujourd'hui collective car c'est toute une équipe qui est affectée par la situation. Nous essayons d'aider Mme XXXXXXX comme nous le pouvons : souvent dans l'urgence, toujours dans l'incertitude de bien faire. XXXXXXX est fréquemment exclu de sa classe et pris en charge par un autre membre de l'équipe qui arrête de faire classe pour gérer la crise de cet enfant. XXXXXXX ne respecte pas les règles : il peut cracher, taper, insulter, lancer des objets, crier de manière continue en classe, renverser le mobilier, malmener les fournitures ... Les élèves sont choqués de son comportement, ont peur, ont besoin régulièrement d'en parler, mais subissent néanmoins cette situation et vivent à l'école dans un climat de tension

perpétuelle. Ils sont choqués de voir leur maîtresse démunie, obligée de ceinturer un enfant, de le maintenir assis de force.

Nous vous interpellons aujourd'hui pour cette situation précise, mais d'une manière plus générale également : nous sommes confrontées chaque année à ce type de situation, certes pas toujours aussi extrême, et nous continuerons à l'être. En effet, les enfants présentant des troubles du comportement sont de plus en plus nombreux dans les écoles. Et c'est ce type de situation qui nous met le plus à mal : les adaptations pédagogiques en classe ne suffisent pas ; un travail d'équipe est indispensable, mais pas suffisant non plus. Les enseignants s'épuisent souvent, physiquement et nerveusement. Ils ne sont pas satisfaits de leur travail, ne réussissent pas toujours à garantir un climat de bienveillance propice aux apprentissages. Et n'oublions pas qu'à la gestion quotidienne de la situation s'ajoute également le travail pédagogique ordinaire pour la classe, les adaptations pour les élèves avec PAP, PPS et PPRE, la prise en compte des élèves en inclusion ULIS, etc.

Ces situations peuvent également renvoyer aux enfants une violence qui n'est pas acceptable : pour l'enfant en question qui peut être stigmatisé, pour qui la classe ou l'école peut constituer un environnement anxigène. Et pour les autres enfants, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Nous nous questionnons également sur notre rôle : pour chacune de ses situations, nous déployons un temps et une énergie considérable. Les contacts et les échanges avec la famille sont très fréquents et peuvent être quotidiens. Nous échangeons aussi très régulièrement entre collègues. Et finalement, c'est un travail énorme de coordination et de liaison qui incombe à l'école : avec le RASED, la santé scolaire, les référents de l'enseignement spécialisé, la hiérarchie, la référente MDPH, les services sociaux, l'éducateur de la commune, les services cantine et périscolaire, le CMP, les professionnels en libéral, etc.

Nous savons qu'il faut parfois du temps aux familles pour cheminer et accepter des prises en charge. Nous savons également que lorsque ces suivis sont mis en place, le temps du travail thérapeutique ou médical n'est pas celui de l'école. Mais en attendant, c'est l'école qui se retrouve mise à mal. Pour ces enfants, nous constatons qu'il nous faut être très disponible, pouvoir les accompagner et les rassurer en permanence, pouvoir les isoler du groupe ou du regard des autres si besoin, leur proposer un environnement physique cadrant, et adapté... Cet accompagnement est très spécifique, et dans les conditions et les moyens actuels, nous n'y parvenons pas. Concernant la situation de XXXXXXXX l'équipe est toujours sur le qui-vive et dans la crainte d'un accident.

Nous savons que le climat de classe, la relation entre élèves et avec l'enseignant, la sécurité psycho affective des élèves sont essentiels aux apprentissages. Nous sommes donc soucieuses de l'évolution de la situation à l'école XXXXXXXX et dans l'ensemble des écoles : le manque de place en SESSAD, en CMP, en CMPP -structures qui sont surchargées –le gel plus ou moins effectif des contrats AVS, l'évolution des formations en enseignement spécialisé ne sont pas du tout rassurants.

Madame l'inspectrice, nous vous faisons part de notre inquiétude quant à nos conditions de travail et aux conditions de scolarisation des élèves. L'arrêt maladie de l'enseignant ne peut pas constituer une réponse à ce type de situation. Sachant l'intérêt que vous portez à notre travail, nous souhaitons que ces informations soient prises en compte et communiquées. Concernant XXXXXXXX, une AVS individuelle lui a été notifiée pour 12h hebdomadaires. Le bureau des AVS nous a indiqué qu'il n'y a pas de signature de nouveau contrat d'AVS pour le moment, le rectorat décidera plus tard du nombre de personne à recruter. Quand ??? Nous comptons sur votre appui auprès du rectorat pour que XXXXXXXX bénéficie d'un accompagnement au plus vite. Les incidents en classe et dans la

cour sont quotidiens, plus fréquents, alarmants et ne sont pas tolérables.

Dans l'attente de votre réponse et certaines de toute l'attention que vous nous portez, nous vous prions d'accepter, Madame l'inspectrice, nos sincères salutations,